

ASSOCIATION VAUD TENNIS ET PADEL

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2025

Date : 5 avril 2025

Lieu : Aquatis Hôtel à Lausanne

1. Accueil et ouverture de l'assemblée des délégués 2025

Le président ouvre, à 10h10, l'assemblée des délégués 2025. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et salue, plus particulièrement, les représentants de Swiss Tennis. Le président se réjouit de l'augmentation de la fréquentation de l'assemblée annuelle de l'association Vaud Tennis et Padel, malgré l'introduction des amendes. Aujourd'hui, ce sont environ 60% des clubs vaudois qui sont présents ou représentés.

2. Nomination des scrutateurs

Avant de poursuivre l'assemblée avec les points statutaires habituels, le président demande la nomination de deux scrutateurs. Messieurs Eddy Andrey et Michel Monney acceptent volontiers d'assumer cette fonction.

3. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 17 mai 2024

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 17 mai 2024 ayant été envoyé aux clubs vaudois avec la convocation de cette année, le président propose de renoncer à sa lecture sauf si un délégué le demande. La lecture n'est pas demandée et le PV de l'assemblée 2024 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

4. Présentation des rapports du comité pour 2024

Le président entame cette partie de l'assemblée consacrée aux rapports annuels.

Il passe ensuite la parole à Lucie Rey qui effectue le rapport de la commission technique retraçant les différentes activités et les succès obtenus par les juniors au cours de l'année écoulée. Dans la continuité, Lucie Rey, en remplacement de Christine Suard absente, se charge de faire également le rapport du secteur Kids Tennis.

La parole est ensuite donnée à Anne-Marie Bertholet qui effectue son rapport pour les seniors. Elle mentionne toutes les activités qui sont organisées pour les seniors et demande notamment aux représentants des clubs qui sont présents que les informations sur les seniors puissent être mieux transmises aux différents responsables de ce secteur dans les clubs locaux.

C'est ensuite au tour de Pierre-Alain Kummer de faire son rapport sur l'organisation des Championnats Vaudois 2024. Comme c'était déjà le cas l'année dernière, il rappelle la difficulté de pouvoir organiser ces championnats à la satisfaction de toutes et tous.

Sponsor principal:

Partenaires:

Partenaire médical:



Pierre-Alain Kummer souligne, en particulier, le nombre croissant de personnes qui appellent ou envoient des courriels pour demander des adaptations d'horaires ou de programme. Pour l'année 2025, ce sont plus de 400 courriels qui ont été gérés, sur une période très restreinte, par les organisateurs.

Pour clore cette partie, la parole est donnée à Rénaud Roulet qui fait le rapport des compétitions Lombardet et Bellaria. Outre les informations relatives à la tenue de ces deux compétitions pour les séniors, il indique que 2025 sera sa dernière année comme responsable et qu'il souhaite transmettre son tablier, comme il dit. Le président fait alors un appel à candidature en mentionnant que les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de Lucie Rey via l'adresse électronique de l'association. Finalement, Rénaud Roulet remet les prix aux deux clubs vainqueurs de l'édition 2024. Ce sont les clubs de Bussigny et d'Yverdon-les-Bains qui reçoivent leurs trophées.

5. Approbation des rapports du comité pour l'année 2024

La lecture des rapports étant terminée, le président demande s'il y a des questions dans l'assemblée. Cela n'étant pas le cas, les rapports sont approuvés à l'unanimité.

6. Rapports financiers pour l'exercice 2024

Pour la suite de l'assemblée, le président donne la parole à Michel Schmutz pour la présentation des comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Le trésorier dresse ainsi la situation financière de l'association basée sur les résultats comptables. Il répond à quelques questions posées par les représentants des clubs vaudois présents sur les comptes de l'exercice écoulé. Ce faisant, le président donne également quelques informations complémentaires, le tout, à la satisfaction des délégués.

La parole n'étant plus demandée dans l'assistance, le président effectue la lecture du rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024. L'organe en charge de la vérification est la fiduciaire Fidurev SA à Assens qui dispose de tous les agréments nécessaires pour effectuer les vérifications d'usage et en conformité avec les dispositions légales et statutaires.

7. Approbation des comptes 2024

Conformément aux recommandations de l'organe de révision, les membres de l'assemblée des délégués approuvent les comptes 2024 à l'unanimité.

8. Décharge au comité pour l'exercice 2024

Toujours en suivant les recommandations de l'organe de révision, le président demande aux représentants des clubs vaudois de donner décharge au trésorier et à l'ensemble du comité pour l'exercice 2024. La décharge est votée à l'unanimité des membres présents.

9. Fixation des cotisations pour 2025

Le président reprend le cours de l'assemblée et indique aux représentants présents à l'assemblée des délégués que les cotisations, actuellement en vigueur pour le tennis, ne seront pas adaptées pour l'année 2025.

Sponsor principal:

Partenaires:

Partenaire médical:



En ce qui concerne les cotisations pour les terrains de padel, le président indique qu'il n'y aura pas de cotisation de padel à payer à l'association en 2025. Cette décision du comité est surtout motivée par le fait que beaucoup d'éléments de coordination sont encore en cours de discussion avec Swiss Tennis Padel. Ce point sera repris lors de l'assemblée des délégués de l'année prochaine en espérant, dans l'intervalle, que les incertitudes actuelles sur le fonctionnement du padel au niveau national auront été levées.

La parole n'étant plus demandée en ce qui concerne les cotisation 2025, les membres présents acceptent à l'unanimité les propositions du comité.

10. Elections pour la période 2025/2028

Avant de passer à la partie spécifiquement consacrée aux élections, le président demande à l'assemblée une dérogation à l'article 14 des statuts. En effet, cet article mentionne que les membres du comité sont élus pour une période de trois ans. Cela étant, et partant de l'idée que le comité actuel est disposé à organiser les 70 ans de l'association qui se tiendront en 2028, il est demandé une dérogation pour un mandat exceptionnel de 4 ans au lieu des 3 ans habituels inscrits dans les statuts. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Election des membres du comité

Claude Anker, Timea Bacsinszky, Anne-Marie Bertholet, Marie-Madeleine Gachet, Pierre-Alain Kummer et Michel Schmutz sont les membres actuels du comité qui se représentent à l'élection pour les 4 prochaines années. Ayant souhaité quitter le comité, Christine Suard continuera toutefois à s'occuper du circuit des Kids Tennis, hors du comité et sous la supervision de Lucie Rey.

Ainsi, le poste laissé vacant par Christine Suard au sein du comité, pour la coordination des activités pour les Kids Tennis, ne sera ainsi pas remplacé. En revanche, dans le courant de l'année 2025, un membre actuel de l'association Padel Vaud intégrera le comité de l'association Vaud Tennis et Padel pour s'occuper de la coordination et du développement de ce sport dans le canton, en collaboration avec Swiss Tennis Padel. Le président se réjouit particulièrement qu'une solution intelligente ait été trouvée pour regrouper sous une seule et même entité, les acteurs associatifs du padel vaudois.

Suivant les indications du président, les membres de l'assemblée des délégués élisent, à l'unanimité, les membres du comité mentionnés ci-dessus pour une durée de 4 ans. À noter que le membre supplémentaire pour le padel, qui intégrera le comité en cours d'exercice, sera proposé à l'élection lors de l'assemblée des délégués de 2026.

Le président remercie les délégués présents pour leur confiance. Il mentionne toutefois que la plupart des membres actuels du comité feront leur dernier mandat jusqu'en 2028. Il appelle ainsi d'ores et déjà les représentants des clubs à réfléchir à l'éventualité d'intégrer le comité de l'association Vaud Tennis et Padel dans le but d'en garantir la pérennité et le développement.

12. Election du président

C'est Marie-Madeleine Gachet, en sa qualité de vice-présidente, qui se charge de proposer aux représentants de l'assemblée de réélire, pour une période de 4 ans, Claude Anker au titre de président de l'association Vaud Tennis et Padel. Cette réélection est approuvée à l'unanimité.

Sponsor principal:

Partenaires:

Partenaire médical:



13. Election des délégués Swiss Tennis

Eddie Andrey, Serge Bissat, Claude Chevalley, Roland du Bois, Maurice Eglin, Nathalie Hasler-Nguyen, Markus Hess et Isabelle Moullet sont les personnes qui se présentent à l'élection comme délégués Swiss Tennis pour les 4 prochaines années.

Cette liste est complétée par François Schneebeli comme délégué suppléant. Il faut encore y ajouter Claude Anker, Marie-Madeleine Gachet, Pierre-Alain Kummer et Michel Schmutz dans leur fonction de membre du comité de l'association Vaud Tennis et Padel.

Le comité remercie Michel Monney, qui a œuvré comme délégué, et qui a décidé de ne pas renouveler son mandat.

14. Budget pour l'exercice 2025

Le trésorier, Michel Schmutz, présente le budget pour l'exercice 2025. Cette présentation fait l'objet de quelques questions et commentaires de la part des représentants des clubs vaudois présents. Le président indique également que le budget, tel que présenté, subira plusieurs adaptations en cours d'année en fonction de situations connues actuellement mais dont l'impact ne peut pas encore être mesuré.

C'est notamment le cas de l'exploitation de la halle de tennis de La Pontaise qui devrait, selon les discussions actuelles, être reprise par le TC Lausanne-Sports.

Cependant, le président recommande à l'assemblée d'approuver le budget tel qu'il est présenté tout en sachant que des changements interviendront et que ces éléments divergents seront commentés lors de l'assemblée des délégués de 2026. C'est ainsi que les représentants des clubs vaudois approuvent le budget à l'unanimité.

15. Renouvellement du mandat des réviseurs

Le renouvellement du mandat d'organe de révision, attribué à la société Fidurev SA à Assens, a été approuvé à l'unanimité des représentants des clubs vaudois.

16. Modification statutaire

Le président présente à l'assemblée la modification statutaire souhaitée par le comité qui vise à adapter l'article 1 al.2 des statuts. Cet article mentionne que le siège de l'AVTP est le lieu de domicile du président. À défaut, le lieu du siège de l'association sera déterminé lors de l'assemblée de délégués.

Pour faciliter les changements futurs et offrir plus de souplesse au comité, ce dernier propose que l'article 1 al. 2 des statuts mentionne désormais que le siège de l'AVTP est défini par le comité.

Cette modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

Sponsor principal:



Partenaires:



Partenaire médical:



17. Présentation du nouveau partenaire de l'association

Le président se réjouit de présenter Motion Lab au Mont-sur-Lausanne, comme nouveau partenaire de l'association Vaud Tennis et Padel. Il passe la parole à la représentante de Motion Lab qui donne des explications sur les prestations proposées ainsi que sur les éléments qui constituent les bases de ce nouveau partenariat.

À la demande d'une personne présente dans l'assemblée, le président et Motion Lab prennent bonne note de la possibilité d'étendre également les prestations fournies avec des offres préférentielles pour les séniors. Cette question sera étudiée, en fonction de l'évolution du partenariat, avec les responsables de Motion Lab.

18. Informations générales et situation des projets en cours

Dans les divers, le président fait un état de situation des projets en cours. Il indique tout d'abord que le comité a pris la décision de ne pas organiser les Championnats suisses juniors pour les années 2026, 2027 et 2028. Cette décision est notamment motivée par le fait qu'il est particulièrement difficile de mobiliser l'ensemble des clubs de la région lausannoise pour pouvoir satisfaire aux nombreuses exigences de Swiss Tennis en lien avec la tenue de cette importante manifestation, aussi intéressante soit-elle.

Plusieurs membres présents font part de leurs regrets et de leur déception au sujet de cette décision en indiquant que ces championnats auraient constitué une belle opportunité pour le canton. Le président prend note de la désapprobation de certains représentants en indiquant accepter les critiques qui sont formulées.

Le président indique, par la suite, la volonté d'organiser à partir de 2026, les Championnats vaudois de padel. Cela nécessitera toutefois une bonne coordination avec Swiss Tennis Padel.

Le sujet suivant concerne l'utilisation de la halle de tennis de La Pontaise. À ce propos, le président fait part à l'assemblée de la volonté du TC Lausanne-Sports de reprendre, dès que possible, la gestion de cette infrastructure. Au niveau du timing, le président indique que la date du 30 juin 2025 devrait être retenue pour la transmission de la convention. Les prochaines discussions devraient réunir tout prochainement les acteurs concernés par la convention d'utilisation de cette halle afin de déterminer, de manière plus précise, les conditions de reprise par le TC Lausanne-Sports.

Dans la continuité de l'abandon de l'exploitation de la halle de La Pontaise, le président indique aux représentants de clubs vaudois présents que les activités de l'association, tant au niveau du tennis que du padel, seront recentrées au Green Club de Romanel. Ce centre, reconnu par Swiss Tennis, offre effectivement tout ce dont l'association a besoin pour le développement de la relève et les activités diverses, que ce soit pour les Kids, les séniors et le padel. Par ailleurs, l'association a toujours entretenu d'excellents rapports avec le Green Club.

Le dernier point concernant les informations générales concerne la revitalisation du tennis dans le canton, à l'initiative de Swiss Tennis. Dans le cadre de ce projet de revitalisation, l'association analyse actuellement la faisabilité de réaliser, avec d'autres partenaires, une bande dessinée mettant en vedette une jeune fille qui rêve de devenir joueuse de tennis professionnelle. Si tout se passe comme prévu, cette BD pourrait être distribuée dans les petites classes des écoles vaudoises. Affaire à suivre...

Sponsor principal:

Partenaires:

Partenaire médical:



19. Divers

Dans les divers, le président rappelle quelques actions, initiatives et autres projets en cours.

Il passe ainsi la parole au président du TC Stade-Lasagne, Eddy Andrey qui évoque l'organisation de la deuxième édition du tournoi ITF séniors qui se déroulera sur leurs terrains du 19 au 26 juillet 2025.

Quelques mots sont ensuite adressés à l'assemblée par Kazem Huber, président du TC Lausanne-Sport, au sujet de son projet de réhabilitation des balles de tennis usagées. Il se dit à disposition des clubs vaudois pour organiser la collecte des balles usagées et leur transformation dans de nouvelles balles à des tarifs avantageux.

Finalement, le président rappelle le partenariat qui lie actuellement l'association Vaud Tennis et Padel à la famille Gaillard Vins à Epesses, par l'intermédiaire de Timea Bacsinszky. Ainsi, sur chaque bouteille vendue, un montant de CHF 5.- est reversé à l'association pour le soutien au mouvement junior.

20. Clôture de l'assemblée des délégués 2025

Remerciant toutes les personnes présentes pour leur attention et leur participation, le président invite les délégués à partager un moment convivial autour de l'apéritif.

L'assemblée est ainsi levée à 12h15.

Sponsor principal:



Partenaires:



Partenaire médical:

